GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 26 Juillet 1763.

DE LONDRES, *ſuite des obſervations ſur la maniére de faire le Nitre.*

» ON avoit déjà alors entrepris la dé-
» compoſition du Nitre : on ſavoit très-
» bien que tout ſel moyen eſt compoſé de
» deux principes, ſçavoir d'un alcide &
« d'un alkali. Mais on avoit fait cette
» décompoſition pour connoître la pro-
» portion de ces élemens, & plus parti-
» culiérement afin de connoître préci-
» ſément la nature de l'Alkali qui conſti-
» tue le Nitre.

» On a dans cette vue employé deux
» moyens, la diſtilation du Nitre dans
» la retorte pour ſéparer l'acide de l'al-
» kali, & la deflagration ou calcination
» du Nitre dans le creuſet pour ſéparer
» ſon alkali d'avec ſon acide.

» Les procedés qu'on employe, dans cette
» opération ſont ſi connus, qu'il n'eſt pas
» néceſſaire de les décrire ici ; je ferai ſeu-
» lement remarquer que l'alkali qu'on ſe
» procure par la calcination du Nitre, a été
» trouvé dans tous les eſſais qui en ont
» été faits ſemblables à tous égards à celui
» qu'on retire des cendres des végétaux. Je
» ferai encore remarquer qu'en ajoutant
» cet alkali à l'acide qu'on obtient par la
» diſtilation dont on vient de parler, on
» recompoſe un vrai & parfait Nitre, &
» qu'on eut procuré de même un véritable Nitre par la ſaturation du même acide avec le ſel alkali végétal ordinaire, appellé *cendres gravelees*, ou en Anglois *Pearl-ash*.

» On voit par ce que nous venons de dire qu'il ne manque plus rien à la formation du Nitre qu'une combinaiſon convenable d'un alkali végétal, avec l'acide nitreux, & que tout ce que Hoffmann & les autres Chymiſtes ont dit ſur l'uſage des terres alkalines & ſulphureuſes des excrémens & des végétaux pétréfiés, n'a ſervi qu'a induire en erreur ceux qui ont voulu tenter cette Manufacture en Angleterre ; aucune de ces ſubſtances ne peut donner du Nitre ſi on ne les combine avec un alkali végétal, & il eſt probable que ſi en France on retire du Nitre des décombres des maiſons, on en eſt redevable aux cendres de bois qu'on employe, pendant qu'en Angleterre, où on n'employe que des cendres de charbon minéral, on n'en peut pas obtenir la plus petite quantité.

» La nature de l'alkali du Nitre étant ainſi déterminée, il ne reſte plus qu'à trouver où reſide l'acide nitreux ; & ne l'ayant trouvé, ni dans les ſubſtances terreuſes, ni dans l'air, je me ſuis réſolu à le chercher dans l'eau.

» On ſçait que toutes les eaux qui ne diſſolvent point le ſavon qu'on appelle communément *eaux dures*, ſont imprégnées d'un acide minéral, & que quoiqu'elles ſoient claires & tranſparentes, elles contiennent autant de terre ou de matiére métallique, que l'eſpéce & la quantité d'acide qu'elles contiennent peut en diſſoudre. On ſçait de même, qu'en ajoutant un alkali végétal à quelqu'une de ces eaux, la combinaiſon de l'acide & du minéral ſera détruite, & l'alkali végétal prenant la place du minéral, il en réſultera une nouvelle ſubſtance ou un nouveau ſel ; mais ces ſortes d'eaux n'ont pas été aſſez pleinement

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 30 Juillet 1763.

De Londres. Fin des Observations sur la maniere de faire le Nitre.

« SUR une quantité d'eau de fontaine « qui contienne de l'acide nitreux, mettez « un peu de la dissolution de cendres gra- « velées (Pearl-ash) dans de l'eau commu- « ne; ce mélange troublera l'eau de fonta- « ne sur le champ. Ajoutez peu-à-peu de « la solution de cendres gravelées tant « qu'il paroîtra un nuage dans l'eau, mais « pas plus longtems; alors la saturation de « l'acide nitreux avec la solution de cendres « gravelées, se trouvera complétement ter- « minée. Faites reposer la liqueur sans la « remuer, jusqu'à ce que le nuage soit pré- « cipité au fond du vase; quand cela sera « fait, séparez la liqueur de son sédiment, » & faites-la bouillir jusqu'à ce qu'elle ait « pris une couleur à peu-près semblable à « celle de la petite bierre, conservez-la à « part, & dès qu'elle sera réfroidie, on « verra les crystaux se former.

« Le système de la cristallisation est tel « qu'on ne peut dissoudre dans l'eau qu'une « certaine quantité fixe & déterminée d'un « sel quelconque, mais qu'on en dissout « une plus grande quantité dans l'eau chau- « de que dans l'eau froide, de sorte que « quand quelqu'eau, qui a été abondam- « ment chargée de sel par le moyen de la « chaleur, a repris en se refroidissant une « température égale à celle de l'air, il se « crystallisera autant, mais pas davantage, « de sel qu'il en a été dissous par la chaleur « de la lessive, & ainsi en faisant success- « vement évaporer toute la lessive; on en « séparera tout le sel qu'elle contient.

« Le moyen le plus court pour s'assurer « si la lessive ou l'eau de source qui a été « *soulée* de cendres gravelées fournira du « Nitre, est d'y plonger aussi-tôt que par « l'ébullition la lessive aura pris une cou- « leur brune, un morceau de papier gris; « après l'avoir bien fait sécher, on le pré- « sente à la flamme d'une chandelle; « si au lieu de s'enflammer, tout le papier « se consume en ne faisant que fuser & ré- « pendant des étincelles brillantes, il est « certain qu'on en retirera un vrai Nitre.

« Il faut convenir cependant qu'on ne « pourroit par cette méthode faire avec « profit l'entreprise du Nitre dans Lon- « dres ou aux environs, parce que la chè- « reté des matieres nécessaires pour entre- « tenir le feu des chaudieres dans les- « quelles on évapore la prodigieuse quan- « tité d'eau qui fournit la lessive qu'on « doit pousser jusqu'à la crystallisation, « rendroit la dépense trop considérable; « il y a cependant des moyens de dimi- « nuer cette dépense & des procédés pour « rendre cette entreprise profitable; mais « on se réserve à les expliquer dans des Trai- « tés plus étendus.

De Londres, le 12 Juillet 1763.

Annonces & Avis divers.

On avertit le Public qu'il a paru ici depuis peu une grande quantité de Moïdores de bas-aloi, faites avec du métal qui n'est pas au titre; & quoiqu'elles soient de mauvais aloi, elles ont cependant le poids qu'elles doivent avoir. On les reconnoîtra aisément, parce qu'elles sont plus épaisses dans le milieu que sur les bords, & qu'elles ont un son faux.

On a approuvé la méthode suivante pour préserver des ravages des insectes les tur-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 2 Août 1763.

DE LONDRES, *le* 15 *Juillet* 1763.

Annonces & Avis divers.

NOus avons annoncé, (Gazette de Province du Mercredi 11 Mai N°. 12) le ſyſtême pratique d'Agriculture de John-Mills, dont il a déjà été publié deux volumes qui contiennent d'amples & ſages préceptes pour la culture de tous les grains & légumes que ce ſoit, ſuivant l'ancienne ou la nouvelle méthode; l'Auteur avertit aujourd'hui le Public que le troiſiéme Volume de cet ouvrage ſe diſtribuera le Samedi 16 Juillet, & traitera particuliérement des différentes eſpeces de plantes, ſoit du pays, ſoit étrangeres, qui forment les prairies artificielles (ces plantes ſont connues en Angleterre ſous le nom de *Graſs*) de toutes les plantes qui peuvent ſervir à la nourriture du bétail, & qui traitera encore des inſectes qui attaquent les grains avec la maniere de les détruire ou de s'en garantir. L'Auteur prévient le Public que cet ouvrage ſe débitera dorenavant pour ſon compte, qu'il peut aſſurer qu'on en ſera content, ſoit pour la compoſition, rien de tout ce qui y eſt dit, n'ayant été imprimé nulle part, ſoit pour l'éxécution typographique. Ce livre ſe diſtribue chez Johnſon, vis-à-vis le Monument.

Remede contre la maladie des bêtes à corne.

Extrait d'une Lettre du Norwich.

La maladie qui regnoit ſur les bêtes à corne dans cette Province & dans celle de Suffolk eſt beaucoup diminuée. On a fait, a ce qu'on dit, des cures ſurprenantes en ſuivant la méthode ſuivante: auſſitôt qu'on s'apperçoit que la bête eſt malade, on prend des feuilles (*) *d'Asarum* qu'on fait ſecher & réduire en poudre auſſi fine que du tabac; on met de cette poudre dans un tuyau de plume, on la ſouffle dans les naſeaux de la vache ou autre animal malade. Peu d'heures après, cela lui cauſe un écoulement abondant de matières par le nez; ce qui empêche que cette matiere ne ſe jette ſur les poumons. On a ſauvé beaucoup d'animaux par cette methode; & aucun de ceux qui ſe portoient bien auxquels on a fait reſpirer de cette poudre, n'a été pris de la maladie, quoiqu'il fût en compagnie d'animaux malades.

[*Note.*] *Aſarum* en françois *Cabaret*, ou *Oreille-d'hommes*.

Recette contre la pouſſe des chevaux.

Prenez de la fiente de pourceau, mettez-la en poudre, mêlez-la avec du lait tiéde. On donnera une peinte de ce breuvage de trois en trois jours au cheval pouſſif, il n'en aura pas fait uſage quatre ou cinq fois, qu'il ſera guéri.

Le Vaiſſeau le John & le Marie de Philadelphie eſt entré dans la Tamiſe & s'y eſt mis à l'amarrage. On dit que ce Vaiſſeau eſt plus richement chargé qu'aucun qui ſoit venu depuis longtems de ces contrées, & qu'il eſt chargé pour le compte des marchands de Philadelphie, de plus de 60 mille ℔ ſterling in piaſtres & de 10 mille ℔ en or, en tout 70 à 80 mille ℔ ſterlings.

La Compagnie des Indes Orientales attend de jour en jour deux Vaiſſeaux de Bengale, & un de la Côte de la baye de Coromandel.

D'AMSTERDAM, *le* 16 *Juillet* 1763.

On a pris ſur les côtes de Hollande un Cachalot qui avoit 51 pieds de long, & dont on a tiré 7 tonnes d'huile de Baleine.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi Août 6 1763.

DE HAMBOURG, *le* 28 *Juin* 1763.

LE ſieur de Juſti a fait conſtruire à Wandsbeck près de cette Ville un fourneau d'affinage pour purifier & fondre l'argent. Ce fourneau peut procurer le plus grand avantage aux intéreſſés dans les mines d'argent, ainſi qu'à ceux qui diviſent, nettoyent & fondent ce metal. Le prix auquel ſe monte la conſommation du bois & du charbon rend preſque inſoutenable en Allemagne la dépenſe des fourneaux à fondre. Mais par le moyen du fourneau du ſieur de Juſti, on allume le feu avec de la houille, de la tourbe & du tac, au lieu qu'avec les autres on ne s'eſt ſervi juſqu'ici que de charbon de bois. On avoit cru juſqu'à préſent que l'on ne pouvoit pas faire uſage de la houille dans les fourneaux, à cauſe des parties ſulphureuſes qui y ſont renfermées, ce qui eſt vrai par rapport aux autres fourneaux; mais celui dont ſe ſert le ſieur de Juſti eſt fait en maniere de Coupelle Angloiſe que l'on n'avoit pas encore vu en Allemagne, & le ſieur de Juſti l'a beaucoup perfectionné.

On l'allume ſans ſoufflet & ſans aucun autre inſtrument ou chûte d'eaux, mais ſimplement par le moyen d'une gallerie appelée *Lumiere :* & un peu de houille fait plus de profit qu'une grande quantité de charbon de bois: on peut placer ce fourneau près des mines, ce qui éviteroit la dépenſe de pluſieurs milliers de richsdals pour le tranſport des metaux. La houille ne fait pas le moindre tort à l'argent : on lui a donné le dernier dégré de fin dans ces fourneaux.

Le ſieur de Juſti a auſſi établi à Wandſbeck un fourneau à brûler l'argent, dans lequel on peut brûler dans l'eſpace de deux heures, avec très-peu de feu, & d'une ſeule fois 150 à 200 marcs d'argent, & lui donner le dernier degré de fin.

D'EDINBOURG, *le* 16 *Juillet* 1763.

Un Gentilhomme de cette Province a découvert une méthode pour teindre le coton en couleur d'écarlate; & cette couleur, après avoir été ſoumiſe à toutes les différentes épreuves qu'on a cru devoir faire, a été trouvée repondre à tout ce qu'on attendoit de cette importante découverte qu'on regarde comme d'une ſi grande utilité pour le public, que le gouvernement d'Angleterre a promis, il y a déjà quelque-tems, une récompenſe conſidérable pour celui qui feroit cette découverte. Ainſi, dès que ce Gentilhomme aura rendu la ſienne publique, il aura droit de demander la récompenſe promiſe.

On voit par ce petit article combien il eſt important pour les Nations commerçantes de donner à la Teinture du coton en écarlate toute la ſolidité poſſible. Pluſieurs habiles Manufacturiers en France ont obtenu des ſuccès conſidérables en ce genre. Voici un Etranger qui s'annonce comme ayant été plus loin que qui que ce ſoit. Nous ne doutons pas que nos Teinturiers ne ſoient fort attentifs à ne point ſe laiſſer ſurpaſſer, & qu'ils ne faſſent les plus grands efforts pour donner à leur Teinture en rouge les nouveaux dégrés de perfection dont elle pourroit être ſuſceptible, tant pour la beauté que pour la ſolidité.

De Cadix, le 5 *Juillet* 1763.

Il eſt arrivé en cette baye depuis le 27 du mois paſſé juſqu'à ce jour une vingtaine de vaiſſeaux marchands de diverſes Nations, dont huit ſont chargés de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 13 Août 1763.

DE LONDRES, *le* 15 *Juillet* 1763.

Instructions à l'usage des Propriétaires de Fiefs & des Fermiers, relativement à l'Acte qui impose un droit nouveau sur le Cidre & le Poire.

A Commencer du 7 Juillet 1763, on payera pour chaque muid de cidre ou de poiré qu'on fera, le muid étant de 63 gallons, 4 shellings en sus de tous autres droits. Quiconque fera du cidre ou du poiré à son propre pressoir, ou qui en fera, ou fera faire pour lui à d'autres pressoirs, sera, en vertu de l'Acte, regardé comme Fabriquant de cidre.

Toute personne non abonnée, qui voudra faire du cidre ou du poiré, sera tenue dix jours avant de commencer son opération, de donner son nom par écrit au Bureau d'Excise le plus prochain, & de faire sa déclaration des moulins, presses & autres ustensiles à elle appartenant, qu'elle compte employer, comme aussi de l'endroit où elle se propose de conserver son cidre ou son poiré, à faute de quoi elle payera une amende de 25 ℔ sterlings.

Les Officiers de l'Excise seront autorisés en tout, à aller visiter les endroits où l'on fait ou conserve du cidre ou du poiré, à le jauger, & feront au Commissaire de l'Excise leur rapport dont ils laisseront une copie authentique au particulier qui sera obligé de payer le droit dans l'espace de six semaines, a compter du tems qu'il aura copie dudit rapport

Tout ceux qui auront fait du cidre ou du poiré avant le 5 Juillet 1763, & qui se proposeront de le vendre, ou de s'en faire autrement, seront tenus d'en donner au plus prochain Bureau d'Excise un état par écrit, afin que l'Officier puisse le jauger, & cet Officier, sur la requête du particulier, sera tenu de lui donner un certificat pour le remuage de la quantité de cidre ou de poiré pendant un certain tems, sans que le particulier soit obligé de rien payer.

Depuis le 5 Juillet on ne pourra déplacer de cidre ou de poiré audessus de la mésure de six gallons sans un certificat qui exprime la quantité de cidre remué, le nombre de piéces ou vaisseaux, le nom de celui à qui il appartient, le lieu où il étoit gardé, à qui il est envoyé & par qui, distinguant si cet envoi est sorti du pressoir d'un abonné ou d'une personne sujette au droit, ou d'une personne exempte. Si le cidre sort de quelque magazin ou cellier, on marquera sur le certificat de quel magazin on s'est proposé de le tirer, s'il a été fait avant le commencement de l'Acte, s'il a supporté quelque droit, & quel droit, ou s'il a été confisqué. On exprimera sur le certificat qui sera délivré gratis, le tems de la durée du it certificat, & faute d'en être muni, la liqueur & les vaisseaux seront sujets à confiscation.

La suite l'ordinaire prochain.

DE DUBLIN, *le* 19 *Juillet* 1763.

On a eu ici les plus fortes pluies depuis une quinzaine de jours, que l'on ait eu depuis plusieurs années; ce qui a gâté beaucoup de foins, & couché presque tous les bleds.

D'EDIMBOURG, *le* 20 *Juillet* 1763.

Le Lundi 18 pendant la nuit, entra dans la rade de Leith *le Cambelton* de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 20 Août 1763.

Prix proposés par la Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce.

COmme on a reconnu, dit la Société, que le (*) *Canelier* croit & donne de bonne canelle dans l'Isle de la Guadaloupe, & comme il n'y a point de doute que cet arbre ne réussit de même dans quelque Colonie Angloise qui réuniroit à peu près les avantages de la nature du sol & de la position dont jouit la Guadaloupe, la Société propose. 1°. 100 ℔ sterlings à ceux qui, dans l'espace de 5 années, à commencer depuis 1761, auront planté, élevé, cultivé & préservé de tout danger, le plus grand nombre de caneliers, comme 200 pieds au moins, dans quelqu'une des Colonies Angloises.

2°. Le chanvre étant une matiere de la plus grande importance dans le commerce, la Société, pour en étendre la culture dans les Colonies Angloises de l'Amérique septentrionale, propose un prix de 100 ℔ sterlings à quiconque produira dans le courant de cette année, & dans l'étendue de quelque Colonie de la nouvelle Ecosse, une quantité de 200 tonnes au moins de bon chanvre marchand & bien conditionné, propre à être fabriqué en cordages. Il faut que les plantes ayent été élevées dans un terrein qui n'en ait point encore rapporté. Il y aura deux *Accessit*, l'un de 50 ℔, & l'autre de 25 ℔ sterlings pour les quantités les plus approchantes de la premiere, mais qui ne doivent pas être moindres que de 10 & 5 tonnes. La Société promet une pareille récompense pour la même production dans les autres pays du domaine de l'Angleterre en Amérique.

3°. 100 ℔ sterlings, pour la plus grande quantité, comme 50 tonnes au moins de bon fer en barres, marchand & bien conditionné, fait avec du minéral trouvé en Amérique, & importé dans le Port de Londres au plus tard le 25 Décembre 1764.

4°. Quatre ℔ sterlings pour chaque tonne de potasse bien conditionnée, faite dans quelqu'une des Colonies Angloises de l'Amérique, & importée à Londres dans le cours de l'année 1763. Il y aura une pareille somme pour chaque tonne de cendres gravelées (Pearl-ash.) Mais si les différentes demandes formoient une somme plus forte que 400 ℔ sterlings : alors la Société partageroit cette somme entre les Aspirans à proportion de la quantité que chacun en auroit importé.

5°. 100 ℔ sterlings pour une quantité de 25 ℔ au moins de bonne cochenille qui sera tirée de l'Isle de (*) Bahama, & importée dans le Port de Londres. Il y aura quatre *Accessit* de 60, de 40, de 20, & de 10 ℔ sterlings pour les quantités de 20, de 15, de 10 & de 5 ℔ de cochenille qui seront importées à Londres. Une pareille somme est proposée aux mêmes conditions pour la même quantité de cette précieuse matiére importée de la Géorgie, de la Caroline méridionale & septentrio-

(*) *Canelier* : arbre qui croît à la hauteur d'un saule dans l'Isle de Ceylan. Les Voyageurs disent qu'on y en voit des forêts de douze lieues. La Canelle n'est autre chose que l'écorce de cet arbre séchée au Soleil, où elle se roule comme nous la voyons dans nos climats.

(*) *Bahama* : Isle de l'Amérique septentrionale, l'une des Lucaies.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 27 Août 1763.

De la Haye, le 9 Août 1763.

ON ne reçoit ici chaque jour que des nouvelles désagréables. Tout est encore à Amsterdam dans la confusion. L'Agio de la Banque n'a plus de prix. Tous les Changes sont baisés, ne s'y faisant aucune affaire par la défiance répandue sur toutes les Lettres de change : les effets Anglois y sont beaucoup audessous du Prix de Londres, où ils continuent de baisser; il n'y a point d'argent courant. Plusieurs Caissiers se sont retirés en emportant l'argent qu'ils avoient en caisse, appartenant à leurs commettans; c'est ce qui a engagé les fameux Négocians & Banquiers à faire transporter leurs caisses à la Banque. Les Directeurs de celle-ci ont offert de faire frapper des especes courantes d'or & d'argent en fondant les lingots & autres matiéres déposées à la Banque, moyennant 4 p. %

DE LONDRES, *le 9 Août 1763.*

Annonces & Avis divers.

La chute considérable des Effets publics, & l'Exportation continuelle des espéces audehors, occupent sérieusement le Ministere Anglois, qui a d'ailleurs à contreminer les intrigues de ses Antagonistes dans les Provinces; ensorte qu'il n'est presque question d'aucune affaire du dehors.

Des Banquiers avoient reçu par des exprès la nouvelle de la faillite des Freres Neuville & de plusieurs grosses maisons d'Amsterdam, ce qui a répandu l'allarme à la Bourse par les suites qu'on en prévoyoit.

Comme les provisions pour la marine, ont été accordées largement cette année, le Gouvernement cherche, dit-on, à épargner sur cette partie pour faire face à d'autres. On craint fort que la Banque ne soit forcée de faire un appel, c'est ce qui occasionne la chûte de ses actions.

On dit ici que les gens riches sont fort fachés de la résolution que la Banque vient de prendre de placer son argent à quarre pour cent, parce que depuis quelques années ils trouvoient à le placer à 12 & à 15 pour cent. Mais cet argent des gens riches, qui jusqu'ici avoit été employé à cette espece de trafic, devant être regulierement à l'avenir employé à faire des fonds, ne peut à la fin manquer d'être d'un grand avantage pour le crédit public, non-seulement en faisant hausser promptement les Actions, mais encore en donnant le moyen de les maintenir à leur juste valeur.

Nous avons annoncé, Prov. N° 21, une machine propre a élever l'eau, nous trouvons dans les papiers Anglois une lettre sur cette machine, dont nous donnons l'extrait avec la réponse qui se trouve aussi dans ces mêmes papiers.

» J'ai lû il y a quelques jours dans les papiers publics, que M. Gainsborough, de » Henley sur la Tamise, a inventé une machine pour élever l'eau sans le secours » du feu ni d'aucun animal que l'on peut, » par le moyen de cette machine, élever à » la hauteur de 30 pieds, de 8 à 20 muids » d'eau par minute en faisant une seule » dépense de 100 ℔ sterlings. Je désire- » rois être assuré de la réalité de cette in- » vention, & sçavoir si elle est réellement » pratiquable; je désirerois encore que l'in- » venteur répondît à une question que j'au- » rois à faire : sçavoir, si cette machine

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 30 Août 1763.

DE HAMBOURG, *le 2 Août 1763.*

IL eſt entré dans le port de cette Ville un Bâtiment chargé de 462 barrils de harengs pour le compte des pêcheurs Anglois, & quoique les bâtimens Hollandois fuſſent arrivés avant lui, cependant il a bien vendu ſes harengs parce que ceux des Anglois ſont beaux & bien préparés.

D'Edimbourg, le 10 Août 1763.

On a appris de pluſieurs endroits au Nord d'ici, que la ſaiſon a été ſi favorable, qu'on y a commencé il y a déjà huit jours la moiſſon des orges.

De Cambridge, le 12 Août 1763.

On apprend de l'Iſle d'Ely, qu'il y a une grande abondance de toutes ſortes de grains ſur terre, & qu'au moyen des pluies qui ſont tombées derniérement, la récolte des foins & la moiſſon s'y feront en même tems, ce qui rendra le travail exceſſivement cher.

D'AUBENAS, *le 15 Août 1763.*

Extrait d'une lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

» La Ville d'Aubenas dans le bas Vivarais, Province de Languedoc, fournit, » Monſieur, un exemple d'émulation qui » mérite d'être mis ſous les yeux du Public, & qu'il ſeroit à ſouhaiter que d'autres Villes imitaſſent. Le Commerce, » l'Agriculture & la population en reſſentiroient les plus heureux effets.

» Cette Ville, dont l'enceinte n'eſt pas » conſidérable, renferme quatre Manufactures Royales, une de ſoie, une de » londrins ſeconds, une de teinture en » rouge pour le coton, & une enfin pour » la fabrique des mouchoirs de coton, » façon des Indes, & des autres toiles de » coton en blanc. Ces quatre Manufactures occupent pluſieurs milliers d'hommes. La filature des matiéres a été diſtribuée aux habitans des montagnes qui » manquoient de ſecours, & le prix de leur » main d'œuvre a contribué au défrichement des terres incultes, & à l'accroiſſement de la population.

» Une circonſtance bien digne de remarque dans ces Manufactures, c'eſt » que preſque tout le travail y eſt affecté » aux jeunes garçons & aux filles. Elles laiſſent par conſéquent à la terre ſes Agriculteurs, & à l'Etat les Sujets propres à » le défendre.

» La Manufacture Royale de ſoie, dirigée par M. Deydier, eſt ſans contredit l'établiſſement le plus conſidérable » qu'il y ait en Europe dans ce genre, ſoit » pour la perfection de la filature, ſoit pour » le (*) moulinage. Le célébre M. de Vaucanſon a inventé les nouveaux tours & » les nouveaux moulins dont on ſe ſert » dans cette Manufacture, & les a dirigés » lui-même pendant quelques tems, par » ordre du Gouvernement. L'ordre, la » préciſion & la perfection qui ſe trouvent » dans les mouvemens de ces machines, » font l'éloge de l'habile Méchanicien qui » a enrichi l'état d'une invention unique » dans ſon eſpéce, & qui nous procure des » ſoies ſupérieures aux premiers Organcins de Piémont Cette branche de Commerce, Monſieur, eſt des plus précieuſes, & ſi on multiplioit dans le Royau-

(*) *Moulinage* : c'eſt le dernier apprêt que l'on donne aux ſoies filées avant que de les teindre, ce qui ſe fait par le moyen d'un moulin.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 6 Septemb. 1763.

DE PÉTERSBOURG, *le* 19 *Juillet* 1763.

A La grande séchereſſe qui a duré ici pendant quelque tems, ont ſuccedé des pluies abondantes qui nous font eſpérer qu'on fera une ample récolte.

DE CADIX, *le* 10 *Août* 1763.

Extrait d'une Lettre écrite à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

» De tous les Corſaires de Barbarie, » les Saletins étoient autrefois les moins » à craindre, parce qu'ils ne pouvoient » armer que de petits bâtimens, à cauſe » d'une barre qui traverſoit la rade de Sa- » lé. Mais depuis le dernier tremblement » de Liſbonne, qui s'eſt fait ſentir juſ- » que dans la Mauritanie, la barre de Salé » s'eſt ouverte. Enſorte qu'aujourd'hui des » frégates, depuis 26 juſqu'à 38 canons, » peuvent aiſément y entrer & en ſortir. » Tous les avis reçus derniérement de cette » Ville, portent qu'on y arme actuelle- » ment pluſieurs frégates & chebecs qui » doivent ſortir inceſſamment pour croi- » ſer ſur les Navires des Puiſſances Euro- » péennes.

» Ces Pirates auroient bien de la peine » à armer le moindre petit bâtiment, ſi par » une fauſſe politique, & par un intérêt » mal-entendu, on ne leur fourniſſoit pas » les matériaux néceſſaires à cet effet. Les » Puiſſances qui les en approviſionnent, & » qui croyent par-là trouver un nouveau » débouché à leur Commerce, ſont dans » une erreur bien fâcheuſe pour eux-mê- » mes, puiſqu'ils donnent à ces barbares » des moyens de vexer leur Commerce. » Ces Pirates ſont d'autant plus à dange- » reux maintenant qu'ils ont de nombreux » équipages, qu'ils ſe ſervent de toutes » ſortes de pavillons pour s'approcher plus » facilement des Navires qu'ils rencon- » trent à la mer, qu'ils font enfin quelque- » fois des deſcentes ſubites ſur les côtes » d'Eſpagne & de Portugal, & même juſ- » ques dans les Iſles de la Méditerranée, » d'où ils enlevent les habitans pour un » éternel eſclavage.

» Il ſeroit à déſirer que les Puiſſances de » l'Europe, bien loin de fournir à ces bar- » bares les munitions navales dont ils ont » beſoin, entretinſſent au contraire, à » frais communs, des frégates de force » pour arrêter leurs courſes, pour bloquer » leurs ports, & les combler même s'il » étoit poſſible. L'Ordre de Malte ſeroit » très-propre à cette entrepriſe, ſi toutes » les Puiſſances intéreſſées à l'anéantiſſe- » ment de ces Corſaires, vouloient y con- » courir par des ſecours proportionnés aux » dépenſes qui ſeroient néceſſaires. Ce » moyen ſeroit beaucoup plus efficace que » tous les traités qu'on peut faire avec des » peuples qui ne connoiſſent que les loix » de la piraterie & du brigandage.

DE LONDRES, *le* 19 *Août* 1763.

L'état préſent de nos Actions, a jetté ici beaucoup de monde dans la conſternation. Il s'eſt repandu pluſieurs faux bruits, qui tendoient à ſervir des vûes particulières, & à jetter de la haine ſur quelqu'un de ceux qui ont été employés dans le Gouverne- ment; mais on ſçait de bonne part que rien ne ſervira mieux à ſoutenir nos Ac- tions que la démarche qu'ont faite quel- ques particuliers, d'en acheter pour des ſommes conſidérables, afin de maintenir la réputation de quelques maiſons étrangères.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 13 Septemb. 1763.

DE BREST, *le* 30 *Août* 1763.

LE Vaiſſeau *le Prothée* a mouillé cette nuit en rade. Il étoit parti d'ici le 4 Avril dernier avec la flûte la *Coriſante* ayant ſur ſon bord le régiment de Saintonge d'un bataillon, pour Cayenne, où il arriva le 12 Mai après 34 jours de traverſée.

Le Capitaine de ce Vaiſſeau, M. le Chevalier de Graſſe, eſt allé de Cayenne au Cap françois, Iſle & côte St Domingue, où la veille de ſon arrivée audit Cap y avoient mouillés les vaiſſeaux *l'Actif*, *le Sceptre*, & la flûte *l'Etoile* de l'eſcadre de M. de Beauſſier. Il y avoit alors au cap, le 17 Juillet, 72 Bâtimens marchands. Les marchandiſes d'Europe y étoient à bon marché & les denrées de l'Amérique fort cheres. Les beaux ſucres y valoient de 50 à 53 ℔ le quintal, le caſſé 14 ſ. la ℔, & l'indigo 8, 9 à 10 ℔ la ℔, & les autres marchandiſes à proportion.

DE PARIS, *le* 7 *Septembre* 1763.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

J'ai lû, Monſieur, avec ſurpriſe, dans le N°. 46 de votre Gazette de Province, article de Rennes, ces trois phraſes : » Nous » ſçavons que ce ſentiment à des contra» dicteurs qui, comme ſes partiſans, ſont » attachés à leur opinion par leur amour » & par leur zèle pour le bien public. Il ſe» roit à ſouhaiter que les perſonnes éclai» rées, prevenues contre la liberté du Com» merce des grains, rendiſſent publics leurs » motifs comme l'ont fait depuis long» tems ceux qui en ſont partiſans. Il re» ſulteroit néceſſairement de la diſcuſſion » des motifs des uns & autres, des véri» tés qui fixeroient les eſprits & les réu» niroient.

Je ne ſçais, Monſieur, ſi vous avez parlé ſérieuſement en tenant ce langage. J'ai lieu d'en douter après ce que vous avez avancé, Prov. N°. 31 & 32. Il n'eſt en effet pas poſſible que vous regardiez encore comme une queſtion l'avantage de la liberté de la circulation des grains dans l'intérieur du Royaume. Les perſonnes qui y ſont oppoſées, peuvent ètre remplies d'amour & de zèle pour le bien public. Je le crois comme vous. Ce ſeroit une vraie peine pour moi, de penſer que quelques-uns de mes Concitoyens ne ſeroient pas animés de ſentimens patriotiques en parlant ſur un objet qui intéreſſe la vie & la fortune de tous les François. Mais je ne ſuis pas également diſpoſé à les croire ſans prévention ſur cette matière. Je n'ai du moins juſqu'ici rien entendu dire, & je n'ai rien lu qui ſoit fort analogue aux connoiſſances œconomiques de la part des perſonnes oppoſées à la libre circulation des grains dans l'intérieur du Royaume.

Quelles ſont en effet les raiſons par leſquelles elles combattent un établiſſement ſi utile, tranchons le mot, ſi néceſſaire à la Nation ? Elles ſe réduiſent, ce me ſemble, à celles-ci. » Le Com» merce libre des grains une fois établi » dans le Royaume, on ne pourra plus aſ» ſujettir les particuliers à les porter plu» tôt d'un côté que de l'autre. On ne ſera » plus le maître par conſéquent de main» tenir dans les grandes Villes le prix des » grains aux taux convenable, pour que » le pain y ſoit à bon marché. On aura » lieu de craindre que le pain n'y devienne » aſſez cher pour que le peuple ait de la » peine à s'en procurer ſa ſuffiſance. De » quelque maniére que les choſes tour-

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 17 Septemb. 1763.

EXTRAIT *d'une Lettre de Boſton, du 21 Juin 1763.*

M. William-Bull, Lieutenant Gouverneur de la Province, a ici un jardin dans lequel on voit un Aloes actuellement en fleur. Cette plante eſt d'un très-beau port. La tige qui porte la fleur a crû d'environ vingt-quatre pieds depuis cinq mois. La plante a à peu près vingt-cinq ans.

EXTRAIT *de la Gazette de Madrid, du 9 Août 1763.*

On donne avis au Public, que la culture de la Garance & la manière de la préparer, ayant été rétablies en Caſtille, par les ſoins du Conſul Royal du Commerce, il s'eſt formé ici une Compagnie pour préparer & améliorer dans des tonnes & barrils, ſelon la meilleure méthode, cette plante ſi néceſſaire, non-ſeulement pour donner aux draps & aux autres étoffes de laine, une teinture qui ne s'efface point, mais encore pour teindre de différentes couleurs, les mordants appliqués ſur les toiles de coton ou indiennes, ſans qu'ils perdent rien, même à l'eau, de leur éclat. Pluſieurs fabriques en ont déjà éprouvé les bons effets. Pour que les Manufactures d'Eſpagne puiſſent trouver dans cette garance les avantages qu'elles pourroient avoir à en faire venir de l'Etranger, la Compagnie en a fixé le prix de la maniere ſuivante.

La fine garance eſt à 60 réaux l'Arrobe, & la commune à 30, argent de Caſtille. Le magaſin eſt établi dans la rue St Jérôme, vis-à-vis les Religieuſes de Pinto.

DE LONDRES, *le 18 Août 1763.*

Obſervations ſur le fauchage des blés.

Sur les bords du Rhin & dans preſque toute la Flandre on fait la récolte des blés en les coupant à la faux, au lieu de les ſcier avec la faucille. Cette méthode eſt plus ſûre, plus aiſée & moins coûteuſe que celle de la faucille. Un bon ſcieur ne peut couper par jour que ſix dixiéme d'un acre méſure d'Angleterre, pendant qu'un bon faucheur, dans le même eſpace de tems, peut abattre un arpent & demi.

Le ſcieur laiſſe ſur terre un chaume de 6 à 8 pouces de haut, au lieu que le faucheur peut le couper à deux pouces de terre, ce qui fournit plus de paille.

En France, pour moiſſonner avec la faucille 112 acres de froment, méſure d'Angleterre, on employe communément 10 hommes pendant 20 journées, ce qui fait 200 journées d'un homme; pour couper avec la faux la même quantité de froment, on employe 7 faucheurs & 7 lieurs pendant 10 jours, ce qui équivaut à 140 journées d'un homme, & donne par conſéquent 60 journées d'épargne ſur cette quantité de froment à moiſſonner.

Il faut faire attention aux différentes attitudes que tiennent le faucheur & le ſcieur. Celle du premier eſt beaucoup plus aiſée, & ſes mains ne ſont pas ſi expoſées aux piquures des chardons, des épines, &c. & quand le blé a été fauché, l'épi eſt moins ſujet à s'égrainer. De plus, comme le faucheur peut expédier ſa beſogne beaucoup plus promptement que le ſcieur, cette méthode eſt ſinguliérement utile dans les tems inconſtans & pluvieux.

Le fauchage du blé eſt particuliérement utile dans les endroits où on ne laboure point à plat, mais en planches, comme c'eſt la coutume dans le comté de Northampton. Comme le blé fauché donne

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 20 Septemb. 1763.

EXTRAIT *de la Lettre annoncée dans la Gazette de Prov. N°. 47, pag. 209.*

» J'Ai eu la douleur de voir, Monſieur, » dans pluſieurs cantons de la France, les » déſaſtres cauſés par les orages multi- » pliés, dont les Papiers publics ont tant » parlé. Il eſt des villages où il ne reſte » abſolument plus rien ſur la terre, & » qui offrent le ſpectacle le plus triſte & le » plus capable d'attendrir les ames ſuſcep- » tibles de ſenſibilité. Je ſçais que les mal- » heureux, qui ſont la victime de l'in- » tempérie des ſaiſons, ne reſteront pas » abandonnés à leur infortune. Le Prin- » ce humain qui nous gouverne, étendra » ſes bienfaits paternels ſur eux, des ames » nobles, généreuſes & compatiſſantes vien- » dront à leur ſecours. On mettra les Cul- » tivateurs, anéantis par ce fléau, en état » de rouvrir les ſillons qui ont été cou- » verts d'une grêle deſtructive. Ces maux, » tout grands qu'ils ſont, s'allégeront avec » le tems, & ceſſeront de ſe faire ſentir. » Il en eſt d'un autre genre répandus » ſur toute la ſurface des campagnes plus » difficiles à faire diſparoître, parce qu'ils » tiennent à nos préjugés. Les faire con- » noître, c'eſt mettre ſur la voie d'en cher- » cher les remedes. Tel eſt, Monſieur, » le motif qui me fait prendre la plume.

» Lorſque dans une entrepriſe, utile à » la Société, on apperçoit des moyens » qui en facilitent l'exécution, on doit les » ſaiſir avec empreſſement, les employer » avec activité, & éloigner avec ſoin tout » ce qui peut en empêcher, ou en retar- » der l'effet. Les recoltes de toute eſpèce, » objet & matière premiére du Com- » merce, ſans leſquelles il n'exiſteroit, » ni Arts, ni Manufactures, ni Finances, » ni Papiers publics, ni Seigneuries, ni » Titres, ni Dignités, les récoltes ſont le » produit de la culture de la terre. La cul- » ture eſt donc la premiere & la plus im- » portante de toutes les entrepriſes humai- » nes. Cependant on peut dire en général » qu'elle eſt la ſeule juſqu'ici qui n'ait pas » encore reçu tous les ſecours & tous les » encouragemens qu'elle mérite. Quoique » la claſſe des payſans ſoit la pépinière, pour » ainſi dire, de toutes les autres claſſes » de Citoyens, quoique les campagnes » ſoient le berceau de l'eſpèce humaine, » & que tous les hommes, de quelque » qualité qu'ils ſoient, ſortent originaire- » ment de Cultivateurs, cependant dans » un grand nombre de Sociétés politiques » on a mépriſé le Laboureur, on l'a aban- » donné à ſes fatigues, à ſa miſére, & » ce qui décourage encore plus que la mi- » ſere, on l'a laiſſé languir dans l'aviliſ- » ſement.

» Il me ſemble, Monſieur, que l'ori- » gine du préjugé, qui, parmi nous, nous » fait négliger la culture & le Cultivateur, » remonte à l'époque de l'établiſſement » de notre Monarchie. Il eſt dû, comme » vous le ſçavez, à un Peuple brave & » guerrier, mais dont les idées ſur les ob- » jets les plus eſſentiels, n'avoient pas tou- » te la juſteſſe poſſible. Il regardoit la cul- » ture de la terre comme indigne de lui; » il confioit à des mains qu'il appelloit » ſerviles, les inſtrumens d'un Art qui, » chez les Romains ne dèshonoroit pas » des mains conſulaires. Cette méſeſtime » d'un Art naturellement honorable, puiſ-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 24 Septemb. 1763.

DE LONDRES, *le 2 Sept. 1763.*

Nouvelles des Ports d'Angleterre & des Bâtimens Anglois à la Mer & ailleurs.

LE Capitaine Cornish, commandant le *Jean & l'Eliſabeth*, qui eſt arrivé de la Guadaloupe à Douvre, a raiſonné le 19 du mois dernier avec le *Lord Blakeney*, Capitaine Maxwell de la Guadaloupe pour Londres, à la latitude de 45 dégrés 30 minutes Nord, longitude, 21 dégrés 30 minutes Oueſt de Londres.

Le Capitaine Elliot, commandant le *Salisbury* arrivé de la Havane à Briſtol, a raiſonné ſur la fin de Juillet à 36 dégrés de latitude, 63 de longitude avec le *Jenny* de Glasgow pour la Virginie qui étoit en mer depuis 6 ſemaines. Le 22 Août il a raiſonné avec *le Pike* de Cork pour Terre-Neuve à 175 lieues Oueſt du Cap Lizard, & le 27 avec *le James* d'Antigoa pour Liverpoole.

L'Africa Cap. Watkins eſt arrivé de la côte d'Affrique à la Virginie, chargé de 270 Négres.

L'Eſperance, Cap. Roper, de Riga pour Preſton, a échoué dans la Tamiſe, mais on l'a relevé ſans que la cargaiſon ait été endommagée.

DE MARSEILLE, *le 6 Septembre 1763.*

Le Capitaine Dirk Boiſen Danois, commandant le Vaiſſeau *la jeune Dame Fréderica*, eſt entré dans ce Port, le 31 du mois dernier. Il étoit parti de Salé le 9 du même mois. Son Vaiſſeau eſt chargé de marchandiſes à l'adreſſe de différens particuliers. Il a laiſſé à Salé deux Vaiſſeaux Danois & un Hollandois en charge, & deſtinés pour cette Ville. Il y a laiſſé auſſi en armement une Frégate de 50 piéces de canon. Il rapporte que 8 jours avant ſon départ, un chebec Saletin, armé de 24 canons, a conduit à Salé un brigantin Eſpagnol. Il ajoute que le 18 étant à la hauteur du Cap de Palos, il a vû deux Vaiſſeaux de guerre qu'il croit Eſpagnols.

Le Capitaine Pierre Fougaſſe de la Ciotat, commandant la barque *la Macédoine*, eſt arrivé ici le 2 de ce mois. Il eſt parti de Salonique, le 23 Juin dernier. Il rapporte qu'étant le 23 Août à la hauteur du Cap Campanel, près de Naples, il a rencontré 5 Bâtimens à voiles quarrées, & une Tartane, faiſant route vers le Phare de Meſſine, & qu'il préſume être des bâtimens partis de Marſeille.

Le Capitaine Jean Trulet, commandant le Senau *le Dragon*, eſt entré le même jour. Il eſt parti d'Acre le 2 Juin dernier. Il relacha à Seide le même jour, où il acheva ſon chargement. Il en fit voile le 14 Juillet. Il dit que lors de ſon départ d'Acre, les Capitaines Fournier & Vayes faiſoient charger leurs bâtimens, & devoient partir vingt jours après lui. Il ajoute que le 23 Juillet il a été viſité par deux Vaiſſeaux du Grand Seigneur.

Le Capitaine Martin-Roux d'Agde, commandant la *Tartane la Vierge de Grace*, eſt arrivé le 3 de ce mois. Il étoit parti de Cadix le 14 du mois paſſé. Il y a laiſſé le Capitaine Martineng allant à Liſbonne. Il rapporte que le 22 Août étant à la hauteur du Cap de Gatte, il a rencontré le Capitaine le Pape du Havre, venant du Cap François, & que le 28 du même mois, étant vers le Golphe de Valence, il a vû trois Chebecs Eſpagnols, faiſant route à

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 27 Septemb. 1763.

DE PARIS, *le 19 Septembre 1763.*

IL paroît ici depuis quelques jours chez *Fournier*, Libraire, Quai des Auguſtins, un in-12 intitulé, *Correſpondance ſur une queſtion politique d'Agriculture*, qui mérite d'être connu de nos Lecteurs. Nous en allons donner une Analiſe, dans laquelle nous tâcherons de ſaiſir la doctrine de l'Auteur. Mais pour donner une idée des principes qui le conduiſent dans la recherche des vérités œconomiques & politiques, nous penſons qu'il ne ſera pas inutile de citer quelques traits de ſon avant-propos.

» L'expérience en bien des occaſions, » dit l'Auteur de l'Ouvrage que nous an» nonçons, peut ſuppléer le génie ; mais » rien ne peut ſuppléer l'expérience, qui » ne s'acquiert que par la pratique, en s'é» clairant par la théorie. Il eſt donc né» ceſſaire pour raiſonner juſte ſur l'admi» niſtration des Empires, de l'avoir étu» diée dans la pratique & dans la théorie. » Par malheur on ſe contente aſſez com» munément de ſe livrer à l'imagination ; » c'eſt ce qui fait que l'eſprit s'égare ſi ſou» vent, & que les fautes ſont ſi fréquen» tes. Cependant les matières d'Etat, qui » font le *bonheur* ou le *malheur* des peuples, » ſont trop importantes pour être aban» données à tous les caprices de ce guide » toujours trompeur quand il eſt ſeul. Les » faits paſſés, rapprochés, comparés, » modifiés ſuivant les circonſtances actuel» les, doivent ſeuls décider ce que l'on doit » écrire ou faire. Mais pour entendre cette » voix ſacrée, qui annonce toujours le » bonheur de l'humanité, il faut avoir étu» dié l'Hiſtoire, après s'être dépouillé de » toutes ſes idées particulières, & avoir » voyagé, obſervé, calculé ſans prédilec» tion pour aucun ſiſtême ; ſans quoi le » préjugé d'opinion ou d'éducation donne » une teinture envénimée à nos lectures, » à nos obſervations, à nos réflexions, à » nos ſentimens ; nous croyons voir dans » l'hiſtoire que nous liſons, dans les mœurs, » les uſages, les coutumes que nous ob» ſervons, tout ce qui n'y eſt pas ; & le » réſultat de nos études eſt d'introduire » dans la Société, contre nos propres in» tentions, des maux que les circonſtan» ces les plus fâcheuſes n'euſſent jamais » amené.

» Tel eſt le fruit ordinaire des Hypo» thèſes communément brillantes & ſpé» cieuſes, mais toujours fatales par la ſé» duction & les erreurs dans leſquels elles » précipitent le grand nombre.

Ces obſervations ne peuvent être faites que par un bon eſprit. Combien de gens ſe ſeroient interdit la liberté d'écrire ſur des matières publiques, s'ils avoient été capables d'en faire de pareilles! Entrons actuellement dans le détail de l'Ouvrage, on y trouve, 1°. une *Lettre d'un Correſpondant à l'Editeur du Gentilhomme Cultivateur* ; 2°. Une *première Lettre de M. d'Eprémeſnil à M. Dupuis d'Emportes, de l'Academie de Florence* ; 3°. Une *réponſe de M. Dupuy d'Emportes à M. d'Eprémeſnil* ; 4°. Une *ſeconde Lettre de M. d'Eprémeſnil à M. Dupuy d'Emportes, de l'Academie de Florence*. Les trois premières Piéces ont déjà été imprimées dans le Gentilhomme Cultivateur & M. d'Eprémeſnil ne les remet ſous les yeux du Public, que parce qu'elles ont paru néceſſaires pour l'intelligence de ſa ſeconde Lettre.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 1 Octobre 1763.

DU SUND, *le 30 Août 1763.*

LE Navire Anglois *le Sally*, Cap. Alexandre, de Boston, dans la nouvelle Angleterre, allant de Dantzik à Boston, chargé de toile, de fer & de chanvre, est arrivé ici le 28 Il a passé par le Sund 65 vaisseaux, 20 desquels sont Anglois.

DE ROTHERHAM, *dans le Comté d'Yorck, le 8 Septembre 1763.*

Le sieur Richard Tredwell, Ouvrier de cette Ville, vient d'établir une Manufacture pour convertir le fer en acier. Il a aussi obtenu des Lettres-patentes du Roi pour la Fabrique de ressorts de carosse tout-à-fait nouveaux qu'il vient d'inventer. Ces ressorts tiennent lieu des ressorts doubles. Ils rendent le train plus aisé à tirer, & en même tems beaucoup plus propre & plus leger que ceux dont on se sert aujourd'hui.

DE MARSEILLE, *le 11 Sept. 1763.*

Le Capitaine Jacques-Martin, de la Ciotat, commandant la Barque *S. Jean-Baptiste*, est arrivé ici le sept. Il étoit parti d'Alexandrette le 23 Juin dernier. Il y a laissé le Capitaine Aube. Il a passé par Chipres ou il a laissé le Capitaine Ganteaume qui se disposoit à partir dans 7 ou 8 jours. Il y a aussi trouvé le Cap. Mouriès allant à Acres, & le Cap. Coulomb allant en Caravane. Il rapporte que le 9 Août, étant à 30 lieues à l'Est de Malte, il a raisonné avec le Capitaine Sauveur Ventre allant en Syrie.

Le Capitaine Jean-Baptiste-Michel Masse de la Ciotat, commandant la Barque *S. Jean-Baptiste* est arrivé le même jour. Il étoit parti de Contanstinople le 23 Juillet. Il a touché aux Dardanelles, d'où il a fait voile le 27 du même mois. Il rapporte que ce jour-là, passant devant Tenedos, il a vu le Cap. Fournier.

Le Patron Jean-Batiste Cordiglia, Génois, est aussi entré ici le même jour. La Pinque qu'il commande est chargée pour son compte, d'environ 1900 milleroles d'huile qu'il a prises en Calabre.

Le Cap. Barthelemy Brilland de Martigues, commandant le Brigantin *le S. Charles*, dit le *Triton*, est arrivé le même jour. Il est parti de l'Esquillette en Sicile le 14 Août chargé de soude. Il rapporte que le 23 du même mois étant à l'Est-Nord Est à 2 lieues de Massara, il a vu 3 Galères de la Religion faisant route à l'Oueſt, & que le premier du courant, étant vers le Cap Corse, il a vu deux Galères de Gênes, dirigeant leur route au Nord.

Le Patron Cabofique de Bandol, commandant la Tartane *Ste Reparade*, parti des Isles S. Pierre le 31 du mois passé avec un chargement de fromage & de bois à brûler pour son compte, est arrivé le même jour. Il rapporte que 4 à 5 jours avant son départ, il a appris qu'il y avoit aux environs de l'Isle Rousse deux Chebecs barbaresques en croisiére qu'on disoit être d'Alger.

Le Capitaine Pons, Minorquin, commandant la Pinque *Notre-Dame de l'Europe*, parti de Mahon, le premier du courant, & arrivé ici le 7, rapporte que 8 ou 10 jours avant son départ, le bruit couroit qu'il avoit paru entre Mahon & Majorque 7 Chebecs barbaresques en croisiére.

Le Capitaine Joseph Cely de Martiques, commandant la Pinque *les Ames du Pur-*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 8 Octobre 1763.

Nouvelles des Ports d'Angleterre & des Vaiſſeaux Anglois à la Mer, du 20 Sept. 1763.

LE S. *Chriſtophle*, de S. Chriſtophle, pour Londres, eſt arrivé à Ilfracombe.

Le John, Cap. Hoſternam de Hambourg, pour Limerick, a été contraint de s'échouer près de Calais le 9 du courant, mais comme on l'a déchargé de ſa cargaiſon, on eſpére qu'on le tirera ſans dommage.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, du 20 Sept. 1763.

Amſterdam, 2 uſances $\frac{1}{2}$	35
D°. à vue	34 à 35
Rotterdam, 2 uſ à 2 uſ. $\frac{1}{2}$	34 11
Hambourg	34 7
Paris,	31 $\frac{1}{4}$
D°. 2 uſances	31 $\frac{1}{4}$
Bordeaux, 2 uſances	31
Cadix	37 $\frac{1}{8}$
Madrid	38 $\frac{1}{4}$
Bilbao	37 $\frac{7}{8}$
Livourne	51
Gênes	50 $\frac{1}{4}$
Veniſe	53
Lisbonne	5 à 6 $\frac{1}{4}$
Porto	5 à 5 $\frac{1}{2}$
Dublin	8 $\frac{1}{2}$
Agio de la Banque d'Holl.	3

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres, le même jour.

Or en eſpéces	3 #	19 ſ	9 d
D°. en barres	3	19	9
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5	4	$\frac{1}{4}$
D°. petites	5	4	$\frac{1}{4}$
Grandes Mexicaines	5	4	$\frac{1}{4}$
D°. petites	5	4	$\frac{1}{4}$
Argent en barres	5	6	
Cochenille	14 ſ	6 à 9 d	la ℔

DE PARIS, *le 28 Septembre 1763.*

Nous venons de recevoir une nouvelle Lettre de l'Anonime, dont nous avons parlé, Prov. N°. 47. Il nous fait eſpérer qu'il continuera avec nous une Correſpondance dont nous ſommes très-flattés, & qui ne peut être que très-avantageuſe pour notre Feuille périodique. Il nous laiſſe la liberté de faire tels changemens, que nous croirons convenables, aux réflexions qu'il nous communiquera. Il a trop de bon ſens pour ne pas ſentir que l'on doit nous laiſſer les maîtres d'employer ce que l'on nous envoye dans la forme qui ſe rapproche le plus de notre plan, & dans l'eſprit qui doit caractériſer tout ouvrage qui ſe propoſe l'utilité publique. Nous annoncerons par la ſuite ce qu'il nous communiquera ſous le titre ſuivant.

EXTRAIT *d'une Lettre du Correſpondant anonime de la Gazette du Commerce.*

» Vous voulez bien applaudir à mon zè-
» le, Monſieur, pour l'intérêt d'une par-
» tie des Citoyens que vous jugez vous-
» même être la plus précieuſe. Ce zèle n'eſt
» ni aveugle ni fondé ſur une pitié non
» éclairée. Vous ſçavez que je regarde le
» Payſan, comme la partie nerveuſe &
» oſſeuſe de la maſſe des hommes; & com-
» me les nerfs & les os dans un individu,
» ſont les inſtrumens des opérations les
» plus fortes & plus vigoureuſes, je veux
» auſſi que les Payſans ſoient les agens
» de la plûpart des travaux où les forces
» phiſiques ſont néceſſaires. Il me ſemble
» avoir ſuffiſamment fait ſentir dans ma
» dernière Lettre, que la culture & le Cul-
» tivateur doivent être les reſſorts prin-
» cipaux de toute bonne conſtitution œco-
» nomique, que ſans l'un & l'autre dans

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 15 Octobre 1763.

DE PARIS, *le* 10 *Octobre*, 1763.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

JE ſuis, Monſieur, un de vos Abonnés. Je vois avec un plaiſir ſingulier tous les efforts que vous faites, pour inſpirer à vos Lecteurs la réſolution de ſe ſoumettre à une médiocre contribution, pour faire des fonds deſtinés à récompenſer les travaux utiles. Vous avez aſſez bien penſé de vos Concitoyens, pour avancer qu'il s'en trouvera parmi eux un nombre conſidérable qui ſe fera un devoir d'entrer dans des vûes auſſi utiles, auſſi patriotiques.

Je lis dans votre Gazette, Prov. N°. 54, pag. 237, qu'un de vos Abonnés ſoupire après le moment où une pareille Aſſociation ſe formera. Ce généreux Citoyen prendra, dit-il, avec plaiſir, ſur ſon petit revenu, vingt écus par an pour les porter à la Caiſſe de la Société. Il annonce qu'il connoit différentes perſonnes prêtes, à contribuer. Ainſi, Monſieur, grace à votre zèle patriotique, nous allons jouir en France, pour la première fois, du ſpectacle intéreſſant du concours des Citoyens à ſouſcrire pour former un fonds qui produira à la Nation un bénéfice mille fois plus conſidérable que toutes les entrepriſes de Commerce qu'elle ait pu faire juſqu'ici.

Je n'exagere point, Monſieur, en parlant ainſi. L'imagination embraſſe avec peine la multitude des bons effets qui ſeront la ſuite d'une pareille Société. Deux ou trois mille Citoyens répandus dans toutes les parties de la France, occupés à découvrir les genres de travaux qui auront beſoin d'encouragement, porteront dans tous les Arts, une émulation qui les conduira néceſſairement à un dégré de perfection, auquel on ne ſoupçonne peut-être pas aujourd'hui qu'ils puiſſent atteindre. La Nation entière ſera inſenſiblement amenée au point d'accorder de la conſidération aux travaux utiles; elle accueillera toujours les Arts purement agréables, elle les favoriſera, car elle ſentira encore mieux, que toutes les inventions humaines, bien dirigées, concourent à l'éclat & au bonheur d'un grand peuple; mais elle s'occupera ſérieuſement des Arts de première utilité, elle s'amuſera de ceux qui paroiſſent ſeulement agréables.

La France eſt, de toutes les Nations de l'Europe, celle qui renferme dans ſon ſein le plus d'établiſſemens favorables au progrès de toutes les branches de Littérature. Nos Rois ont accordé leur protection à tous les genres de talens. Le Prince qui nous gouverne, ami des beaux Arts, parce que ſon ame eſt capable de recevoir les impreſſions agréables de leurs belles productions, répand ſur eux ſes bienfaits, & ce qui eſt encore plus précieux, il honore de ſa conſidération les génies qui les cultivent avec ſuccès. Avec quelle ſatisfaction, il verra une portion de ſes ſujets, réunis ſous ſa protection, pour fomenter, animer & vivifier l'induſtrie dans ſes Etats, pour encourager les entrepriſes utiles, pour récompenſer les travaux néceſſaires, pour offrir des prix à ceux qui auront ſurpaſſé leurs rivaux! Avec quel contentement il promenera ſes regards ſur ſon Royaume devenu par-là plus fertile, plus peuplé, plus riche & plus fort! Avec quelle reconnoiſſance la poſtérité lira les noms des Citoyens qui auront concouru à lui aſſurer

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 18 Octobre 1763.

DE LONDRES.

Mémoire sur la Contrebande en Angleterre.

NOus donnons le Mémoire suivant, parce que nous croyons qu'il peut être utile de connoître les moyens que les Anglois employent pour faire la Contrebande avec nous. Il peut servir d'ailleurs à prouver que les prohibitions, lorsqu'elles ne sont pas combinées avec les besoins du peuple où elles sont faites, bien loin de produire les effets qu'on s'en propose, en produisent de contraires.

Un Particulier d'Angleterre, qui a été un des principaux Auteurs de l'Acte passé pour réduire le droit d'Excise sur le thé, Acte dont la Nation a senti les heureux effets, voulant réveiller l'attention du Gouvernement sur les conséquences pernicieuses qui résultent de la Contrebande, a publié il n'y a pas longtems deux rapports qui n'avoient point encore été imprimés, & qui ont été faits à la Chambre des Communes par le Comité nommé pour faire des recherches sur les causes de ce dangereux commerce. Ces deux Mémoires ont pour titre *la Contrebande découverte.* On y met au grand jour les moyens qu'on employe pour faire ce commerce, on en va voir les principaux dans le Mémoire suivant.

Un Capitaine d'un *des Sloups* de Sa Majesté, apprend que depuis son enfance il a été employé au Commerce de la Contrebande, qu'il a fait son apprentissage chez un Contrebandier de Rochester qui étoit pêcheur, qu'il a été employé dans presque toutes les expéditions frauduleuses, & même rebelles de Contrebande, & que quelques années avant la rupture entre l'Angleterre & la France, tems auquel il devint d'abord armateur, & entra ensuite au service du Roi, il avoit eu le commandement de plusieurs Bâtimens employés à ce commerce.

Il dit encore que les marchandises qu'il a fait entrer en fraude dans le Royaume, avoient toujours été payées en argent, & qu'il pense que toutes les autres marchandises qu'on achete avec intention de les faire entrer en contrebande, sont payées de même en argent, qu'il est certain que par les affaires qu'il a faites lui même, & celles qu'il sçait avoir été faites par d'autres, il faut que la contrebande fasse sortir tous les ans du Royaume plus de 800 mille livres sterling à 1 million.

Ayant été interrogé sur les différens moyens qu'employent les Contrebandiers pour faire leur commerce, il dit d'abord, pour ce qui regardoit les moyens dont les Bâtimens employés à ce commerce se servent pour y réussir, que ces bâtimens partent ordinairement de Londres, de Douvre, de Rye, de Folkstone & de divers autres Ports d'Angleterre, qu'ils vont en mer avec un très-foible équipage, comme s'ils alloient à la pêche, que dans la nuit ils prennent un grand nombre de Matelots, aussi bien que de l'argent & des marchandises, que de-là ils vont à quelque Port de Hollande ou de France, y achetent des marchandises avec lesquelles ils reviennent sur les côtes où ils débarquent à main armée leurs marchandises & les équipages surnuméraires qu'ils avoient embarqués, s'en retournent dans les Ports, d'où ils étoient sortis avec le

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Samedi 22 Octobre 1763.

DE PARIS, *le* 17 *Octobre* 1763.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

LEs ſoins rares & généreux que vous vous donnez, Monſieur, pour inſpirer à vos Abonnés, la réſolution de ſe ſoumettre à une contribution volontaire pour récompenſer les travaux utiles, ne ſeront point infructueux, je ne puis le croire. Quel eſt en effet le François, un peu aiſé, qui ne prendra pas, même ſur ſon néceſſaire, deux louis tous les ans, pour donner une nouvelle preuve qu'il eſt Citoyen ? L'amour de la Patrie eſt plus grand en France, que chez les autres Nations, parce qu'il eſt uni par un ſentiment tout naturel à celui que nous avons pour cette Maiſon auguſte qui nous gouverne, & qui eſt née, pour ainſi dire, avec la Monarchie. Cet amour exiſte réellement, Monſieur, & bientôt vous vous en appercevrez. Déjà nombre de Citoyens vous ont confié leur contribution : je me fais honneur de les imiter, & je vous prie de vouloir bien recevoir la mienne. Dans ce nombre, ſont compriſes ſans doute les perſonnes illuſtres qui, par leur naiſſance ou leurs emplois, tiennent le premier rang dans la Monarchie, & à qui appartient la gloire de donner toujours l'exemple des actions vraiment patriotiques.

Hâtez-vous donc, Monſieur, pour que ces exemples ſoient promptement imités, de nous donner une liſte des Souſcripteurs, & d'obtenir de nos Princes & des Grands du Royaume, la permiſſion de placer leur nom à la tête de cette liſte. Bientôt vous aurez aſſez de fonds pour que la Société d'Agriculture puiſſe délivrer des gratifications aux Laboureurs qui ont un certain nombre d'enfans, à ceux qui auront défriché une certaine quantité de terres, & à ceux qui auront un certain nombre de bêtes à laine. Je vous avoue, Monſieur, que rien ne pourroit me faire un plus grand plaiſir, que de voir les fonds de la Société, qui va ſe former, employés uniquement à ces objets, ſi recommandés déjà par des gens éclairés.

Ces encouragemens feroient un grand bien, & ſur tout s'il eſt poſſible que l'on permette un jour la libre ſortie de nos grains & celles de nos étoffes de laine au-deſſous du commun. Je ſuis, Monſieur, avec la plus parfaite eſtime, &c.

Le Citoyen qui nous a adreſſé cette Lettre, tient un rang diſtingué dans la Nation par ſa naiſſance & par ſes emplois. Nous ſommes pénétrés de reconnoiſſance pour les choſes obligeantes qu'il nous dit dans un *poſtſcriptum*, & pour les marques de confiance dont il nous honore. Nous avons mis ſa Lettre ſous les yeux du Public, parce qu'elle nous en a paru très-digne, quoiqu'il ait la modeſtie de nous dire qu'elle ne mérite pas cet honneur. Nous penſons comme ce zelé Patriote : bientôt nous aurons des fonds conſidérables deſtinés à aller porter l'encouragement dans les familles laborieuſes & utiles. Il eſt impoſſible que les François, nés ſi ſenſibles, ſi humains, ſi paſſionnés pour la vraie gloire, ne ſe portent pas avec enthouſiaſme à former une Société qui, de toute néceſſité, multipliera à l'indéfini dans la Nation, les richeſſes, les forces & les vertus.

Nous ſommes bien perſuadés que la plû-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GAZETTE DU COMMERCE.

PROVINCE. Du Mardi 25 Octobre 1763.

DE DUBLIN, *le* 20 *Septembre* 1763.

C'Eſt avec grand plaiſir que l'on ſe voit en état d'avertir le Public, que le nouveau Môle de Balbriggen eſt déjà aſſez avancé, pour pouvoir donner de l'abri à tous les vaiſſeaux qui viennent commercer ſur notre Côte, & avec cette Ville. Afin que tous les gens de mer puiſſent connoître l'utilité de ce Port avant le mois d'Octobre, tems auquel arrivent ordinairement les coups de vent il ne ſera pas inutile de donner ici une légere idée de ce lieu de refuge, juſqu'à ce qu'on donne au Public une Carte convenable, & une deſcription plus exacte de ce Havre, & des côtes adjacentes.

Ce nouveau Havre eſt à quatre lieues Nord de la montagne de Howth, & à un peu plus d'une lieue de la Jettée de Skerry, au côté Nord de la rade de Skerry. Il eſt formé par la Jettée qui eſt établie depuis la terre ferme, du côté ſud du banc de ſable, juſqu'à 500 pieds en mer, dans la direction de l'Eſt-Nord-Eſt, & enſuite il prend une autre direction aſſez parallele au rivage, & s'étend à 160 pieds dans la direction du Nord-oueſt, ce qui fait en tout 660 pieds. Sa largeur dans œuvre entre le mur de pourtour & l'eau, eſt de 24 pieds. Le ſol dans l'intérieur du baſſin, eſt un ſable des plus beaux & des plus doux, on n'y trouve point de roches ni autre corps dur qui puiſſent endommager la carene des vaiſſeaux, de ſorte qu'un vaiſſeau peut s'échouer dans ce Port ſans le moindre danger. La hauteur de l'eau dans l'enceinte des Jettées, varie depuis 12 pieds dans les mortes eaux juſqu'à 16, 18 & 20 pieds dans les hautes marées du Printemps. La profondeur du baſſin augmente vers la tête des Jettées, & de-là, conſidérablement vers la mer. Il n'y a point de barres formées par une roche, par un banc de ſable ou par quelque corps étranger, mais l'entrée en eſt facile du côté de la mer, de ſorte qu'un Etranger qui n'auroit aucune connoiſſance de ce baſſin pourroit y entrer ſans courir le moindre riſque, n'ayant d'autre danger à éviter que celui de donner ſur la tête des Jettées que l'on apperçoit de trois ou quatre lieues en mer, le pourtour du baſſin s'élevant de 40 pieds au-deſſus du niveau du terrein. Quand ce baſſin ſera achevé conformément au plan, ce qu'on eſpére qui ſera l'année prochaine, il pourra contenir 150 vaiſſeaux en ſûreté, & ceux qui l'ont vû, aſſurent que ce ſera un des plus beaux de l'Angleterre & de l'Irlande. Il eſt éloigné de Dublin par terre de 14 mille & demi, & il n'y a qu'un quart de mille de la rade du Nord à Drogheda.

DE PARIS, *le* 19 *Octobre* 1763.

Extrait d'un Lettre du Correſpondant anonime de la Gazette du Commerce.

» Je lis exactement, Monſieur, toutes » vos Feuilles de Paris & de Province; ſi » j'étois plus inſtruit des matières que vous » y traitez, je tirerois plus de fruit de cette » lecture. J'eſpere que vous ne me refuſerez pas les éclairciſſemens que vous pourrez me donner ſur les obſervations que » je vais hazarder.

» La ſcience du Commerce, Monſieur, » aura en France le même ſort qu'ont eues » les autres ſciences à leur naiſſance. Le » gros de la Nation en faiſoit peu de cas,